



T2 – Déclaration de revenus des sociétés (années d'imposition 2018 et suivantes)

Code 1801
Protégé B
une fois rempli

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu fédéraux. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre centre fiscal ou bureau des services fiscaux. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour en savoir plus, visitez le canada.ca/impots ou consultez le guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

055 N'inscrivez rien ici

Identification	
Numéro d'entreprise (NE) 001 <input style="width: 100px;" type="text"/>	
Nom de la société 002 <input style="width: 90%;" type="text"/> <hr/> Adresse du siège social L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 010 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 011 à 018. 011 <input style="width: 90%;" type="text"/> 012 <input style="width: 90%;" type="text"/> Ville <input style="width: 150px;" type="text"/> Province, territoire ou État <input style="width: 100px;" type="text"/> 015 Pays (autre que le Canada) <input style="width: 150px;" type="text"/> 016 Code postal ou ZIP <input style="width: 100px;" type="text"/> 017 <input style="width: 90%;" type="text"/> 018 <input style="width: 90%;" type="text"/>	Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration? Début de l'année d'imposition Fin de l'année d'imposition 060 Année Mois Jour <input style="width: 100px;" type="text"/> 061 Année Mois Jour <input style="width: 100px;" type="text"/> <hr/> Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? 063 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, donnez la date d'acquisition de contrôle ... 065 Année Mois Jour <input style="width: 100px;" type="text"/> <hr/> La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? 066 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> <hr/> S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? 067 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> <hr/> Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une : constitution en société? 070 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> fusion? 071 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24. <hr/> Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? 072 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 24. <hr/> Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? 076 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> <hr/> Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? 078 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> <hr/> Si un choix a été fait selon l'article 261, inscrivez la monnaie fonctionnelle utilisée 079 <input style="width: 100px;" type="text"/> <hr/> La société est-elle résidente du Canada? 080 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si non, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97. 081 <input style="width: 100px;" type="text"/> <hr/> Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? 082 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 91. <hr/> Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes : 085 <input type="checkbox"/> 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou l) <input type="checkbox"/> 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)j) <input type="checkbox"/> 3 Exonérée selon l'alinéa 149(1)t) <input type="checkbox"/> 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social) L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 020 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 021 à 028. 021 a/s de <input style="width: 90%;" type="text"/> 022 <input style="width: 90%;" type="text"/> 023 <input style="width: 90%;" type="text"/> Ville <input style="width: 150px;" type="text"/> Province, territoire ou État <input style="width: 100px;" type="text"/> 025 Pays (autre que le Canada) <input style="width: 150px;" type="text"/> 026 Code postal ou ZIP <input style="width: 100px;" type="text"/> 027 <input style="width: 90%;" type="text"/> 028 <input style="width: 90%;" type="text"/>	Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social) L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 030 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 031 à 038. 031 <input style="width: 90%;" type="text"/> 032 <input style="width: 90%;" type="text"/> Ville <input style="width: 150px;" type="text"/> Province, territoire ou État <input style="width: 100px;" type="text"/> 035 Pays (autre que le Canada) <input style="width: 150px;" type="text"/> 036 Code postal ou ZIP <input style="width: 100px;" type="text"/> 037 <input style="width: 90%;" type="text"/> 038 <input style="width: 90%;" type="text"/>
Genre de société à la fin de l'année d'imposition (cochez une seule case) <input type="checkbox"/> 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC) <input type="checkbox"/> 2 Autre société privée <input type="checkbox"/> 3 Société publique <input type="checkbox"/> 4 Société contrôlée par une société publique <input type="checkbox"/> 5 Autre société (précisez) <input style="width: 100px;" type="text"/> Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement 043 Année Mois Jour <input style="width: 100px;" type="text"/>	<p style="text-align: center;">N'inscrivez rien ici</p> <p>095 <input style="width: 100px;" type="text"/> 096 <input style="width: 100px;" type="text"/> 898 <input style="width: 100px;" type="text"/></p>

Renseignements des états financiers : utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.

Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée, à moins d'avis contraire.

	Oui	annexe
La société est-elle liée à une autre société?	150 <input type="checkbox"/>	9
La société est-elle une SPCC associée?	160 <input type="checkbox"/>	23
La société est-elle une SPCC associée qui demande la limite de dépenses?	161 <input type="checkbox"/>	49
La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident qui détient des actions avec droit de vote?	151 <input type="checkbox"/>	19
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	162 <input type="checkbox"/>	11
Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	163 <input type="checkbox"/>	44
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	164 <input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	165 <input type="checkbox"/>	15
La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal?	166 <input type="checkbox"/>	T5004
La société est-elle associée d'une société de personnes à laquelle un numéro de compte a été attribué?	167 <input type="checkbox"/>	T5013
La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire (sans tenir compte de l'article 94)?	168 <input type="checkbox"/>	22
La société détenait-elle des actions dans une ou plusieurs sociétés étrangères affiliées durant l'année d'imposition?	169 <input type="checkbox"/>	25
La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et/ou 105(1) du Règlement de l'impôt sur le revenu?	170 <input type="checkbox"/>	29
La société a-t-elle plus de 1 000 000 \$CAN d'opérations à déclarer avec des non-résidents avec lesquels elle a un lien de dépendance?	171 <input type="checkbox"/>	T106
Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	173 <input type="checkbox"/>	50
La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	172 <input type="checkbox"/>	
La société a-t-elle gagné un revenu d'au moins une page ou un site Web sur Internet?	180 <input type="checkbox"/>	88
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	201 <input type="checkbox"/>	1
La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons de biens culturels, écosensibles ou de médicaments?	202 <input type="checkbox"/>	2
La société a-t-elle reçu des dividendes ou payé des dividendes imposables pour un remboursement au titre de dividendes?	203 <input type="checkbox"/>	3
La société déduit-elle des pertes quelconques?	204 <input type="checkbox"/>	4
La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	205 <input type="checkbox"/>	5
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	206 <input type="checkbox"/>	6
(i) La société est-elle une SPCC et déclare-t-elle a) des revenus ou des pertes tirés de biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320 de la déclaration T2), b) des revenus tirés d'une société de personnes, c) des revenus tirés d'une entreprise à l'étranger, d) des revenus tirés d'une entreprise de prestation de services personnels, e) des revenus selon la division 125(1)a)(i)(C) ou 125(1)a)(i)(B), f) des revenus de placement total tel que défini au paragraphe 129(4) ou g) un montant qui lui est attribué selon le paragraphe 125(3.2) ou 125(8); ou (ii) la société est-elle un associé d'une société de personnes et a-t-elle attribué son plafond des affaires de société de personnes déterminé à un associé désigné selon le paragraphe 125(8)?	207 <input type="checkbox"/>	7
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	208 <input type="checkbox"/>	8
La société demande-t-elle des déductions pour ressources?	212 <input type="checkbox"/>	12
La société demande-t-elle des réserves déductibles (autres que la provision transitoire selon l'article 34.2)?	213 <input type="checkbox"/>	13
La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	216 <input type="checkbox"/>	16
La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou un crédit supplémentaire pour caisses de crédit?	217 <input type="checkbox"/>	17
La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	218 <input type="checkbox"/>	18
La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	220 <input type="checkbox"/>	20
La société demande-t-elle un crédit fédéral, provincial ou territorial pour impôt étranger, ou un crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières?	221 <input type="checkbox"/>	21
La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	227 <input type="checkbox"/>	27
La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	231 <input type="checkbox"/>	31
La société fait-elle une demande pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)?	232 <input type="checkbox"/>	T661
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés liées est de plus de 10 000 000 \$?	233 <input type="checkbox"/>	33/34/35
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés associées est de plus de 10 000 000 \$?	234 <input type="checkbox"/>	
La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	238 <input type="checkbox"/>	38
La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	242 <input type="checkbox"/>	42
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes payés?	243 <input type="checkbox"/>	43
La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	244 <input type="checkbox"/>	45
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie II, c.-à-d. à la surtaxe des fabricants de tabac?	249 <input type="checkbox"/>	46
Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	250 <input type="checkbox"/>	39
La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	253 <input type="checkbox"/>	T1131
La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique?	254 <input type="checkbox"/>	T1177
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1? (Démontrez vos calculs sur une feuille que vous intitulerez Annexe 92.)	255 <input type="checkbox"/>	92

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

La société a-t-elle été affiliée à des sociétés étrangères durant l'année d'imposition? 271 T1134
La société a-t-elle possédé ou détenu des biens étrangers déterminés dont le coût indiqué total, à un moment quelconque de l'année, a dépassé 100 000 \$CAN? 259 T1135
La société a-t-elle transféré ou prêté des biens à une fiducie non-résidente? 260 T1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie? 261 T1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer de l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada? 262 T1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE? 263 T1146
La société a-t-elle une convention avec des sociétés associées pour attribuer les salaires d'employés déterminés pour la RS&DE? 264 T1174
La société a-t-elle payé des dividendes imposables (autres que des dividendes sur les gains en capital) durant l'année d'imposition? 265 55
La société a-t-elle fait un choix selon le paragraphe 89(11) de ne pas être une SPCC? 266 T2002
La société a-t-elle révoqué un choix précédent fait selon le paragraphe 89(11)? 267 T2002
La société [SPCC ou compagnie d'assurance dépôts (CAD)] a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux général (CRTG) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition? 268 53
La société (autre qu'une SPCC ou CAD) a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux réduit (CRTR) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition? 269 54

Renseignements supplémentaires

La société a-t-elle utilisé les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la préparation de ses états financiers? 270 1 Oui 2 Non
La société est-elle inactive? 280 1 Oui 2 Non
Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes. 284 285 %
286 287 %
288 289 %
La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition? 291 1 Oui 2 Non
La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition? 292 1 Oui 2 Non
Désirez-vous verser des acomptes provisionnels trimestriels, si vous êtes admissible? 293 1 Oui 2 Non
Si la société était admissible à verser des acomptes provisionnels trimestriels pour une partie de l'année d'imposition, indiquez la date à partir de laquelle la société n'était plus admissible 294 Année Mois Jour
Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition? 295 1 Oui 2 Non

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF 300 A
Moins :
Dons de bienfaisance (annexe 2) 311
Dons de biens culturels (annexe 2) 313
Dons de biens écosensibles (annexe 2) 314
Dons de médicaments faits avant le 22 mars, 2017 (annexe 2) 315
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3) 320
Dédution de l'impôt de la partie VI.1* 325
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4) 331
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4) 332
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4) 333
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4) 334
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4) 335
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale 340
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection 350
Total partiel B
Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 ») C
Ajouts selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii) 355 D
Revenu imposable (montant C plus montant D) 360
Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)f 370
Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)f (ligne 360 moins ligne 370) Z

* Ce montant est égal à 3,5 fois l'impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724, page 8).

Déduction accordée aux petites entreprises

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement au Canada (annexe 7)	400	A
Revenu imposable de la ligne 360 (page 3), moins 100/28 du montant de la ligne 632* (page 7), moins 4 fois le montant de la ligne 636** (page 7), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I selon une loi fédérale	405	B
Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous)	410	C

Remarques :

1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez 500 000 \$. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez ce montant par le nombre de jours dans l'année d'imposition **divisé** par 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.
2. Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires :

Montant C _____ × 415 ***	D	=	_____ E
11 250			
Plafond des affaires réduit (montant C moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)	425	F	
Plafond des affaires que la SPCC attribue selon le paragraphe 125(3.2) (ligne 515 ci-dessous)	427	G	
Montant F moins montant G	427	H	

Déduction accordée aux petites entreprises

Le moins élevé des montants A, B, C ou H _____ ×	Nombre de jours dans l'année d'imposition avant le 1 ^{er} janvier 2018	× 17,5 % =	_____ 1
Nombre de jours dans l'année d'imposition			
Le moins élevé des montants A, B, C ou H _____ ×	Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2017 et avant le 1 ^{er} janvier 2019	× 18 % =	_____ 2
Nombre de jours dans l'année d'imposition			
Total des montants 1 et 2 (inscrivez le montant I au montant J, page 7)			430 I

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

***** Les grandes sociétés**

- Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **précédente moins** 10 000 000 \$) × 0,225 %.
- Si la société n'est pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **courante moins** 10 000 000 \$) × 0,225 %.
- Si la société est associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, lisez les règles spéciales indiquées à l'annexe 23.

Revenu de société déterminé et attribution selon le paragraphe 125(3.2)

J Numéro d'entreprise de la société qui reçoit le montant attribué	K Revenu versé selon la division 125(1)a)(i)(B) à la société inscrite dans la colonne J ³	L Plafond des affaires attribué à la société inscrite dans la colonne J ⁴
490	500	505
1.		
2.		
3.		
4.		
Total 510		Total 515

Remarques :

3. Ce montant est [tel que défini dans le paragraphe 125(7) **revenu de société déterminé** a)(i)] le total des sommes dont chacune est un montant de revenu de la société pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement qui provient de la fourniture de biens ou services à une société privée (directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit), si les énoncés ci-après se vérifient :
 - (A) à un moment donné de l'année, la société (ou l'un de ses actionnaires) ou une personne qui a un lien de dépendance avec la société (ou avec l'un de ses actionnaires) détient une participation directe ou indirecte dans la société privée,
 - (B) il ne s'avère pas que la totalité ou la presque totalité de son revenu pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement provient de la fourniture de biens ou services :
 - (I) soit à des personnes (sauf la société privée) avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance,
 - (II) soit à des sociétés de personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance, sauf une société de personnes dans laquelle une personne qui a un lien de dépendance avec la société détient une participation directe ou indirecte.
4. Le montant du plafond des affaires que vous attribuez à une SPCC ne peut être plus élevé que le montant déterminé par la formule A – B, où A est le montant du revenu indiqué à la colonne K à l'égard de la SPCC, et B est la partie du montant décrit dans A que vous pouvez déduire à l'égard du montant du revenu visé dans les divisions 125(1)a)(i)(A) ou (B) pour l'année. Le montant de la ligne 515 ne peut être plus élevé que celui de la ligne 425.

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année d'imposition

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	_____	A
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	B
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	C
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	432 _____	D
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant F, annexe 17)	_____	E
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (page 4)	_____	F
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)*	_____	G
Total partiel (additionnez les montants B à G)		▶ _____ H
Montant A moins montant H (si négatif, inscrivez « 0 »)		_____ I
Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Montant I multiplié par 13 %		_____ J

Inscrivez le montant J à la ligne 638, page 7.

* Sauf pour une société qui est, tout au long de l'année, une société coopérative [selon le paragraphe 136(2)] ou une caisse de crédit.

Réduction d'impôt générale

Ne remplissez pas cette section si vous êtes une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société qui a un revenu imposable non assujéti au taux d'impôt de 38 %.

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	_____	K
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	L
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	M
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	434 _____	N
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant F, annexe 17)	_____	O
Total partiel (additionnez les montants L à O)		▶ _____ P
Montant K moins montant P (si négatif, inscrivez « 0 »)		_____ Q
Réduction d'impôt générale – Montant Q multiplié par 13 %		_____ R

Inscrivez le montant R à la ligne 639, page 7.

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I

Société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition

Revenu de placement total **440** _____ × 30 2/3 % = _____ A
 (annexe 7)

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) _____ B

Moins :
 Revenu de placement étranger . . . **445** _____ × 8 % = _____ C
 (annexe 7)
 Total partiel (si négatif, inscrivez « 0 ») _____ ► _____ D

Montant A **moins** montant D (si négatif, inscrivez « 0 »). _____ E

Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____ F

Moins :
 Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410
 ou 427 (page 4) _____ G

Crédit pour impôt étranger sur
 le revenu non tiré d'une
 entreprise (ligne 632, page 7) _____ × 75/29 = . . . _____ H

Crédit pour impôt étranger
 sur le revenu d'entreprise
 (ligne 636, page 7) _____ × 4 = . . . _____ I
 Total partiel _____ ► _____ J

_____ K × 30 2/3 % = _____ L

Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement
 (ligne 700 **moins** ligne 780, page 8) _____ M

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : E, L ou M **450** _____ N

Impôt en main remboursable au titre de dividendes

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année
 d'imposition précédente **460** _____

Moins : remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente **465** _____
 Total partiel _____ ► _____ O

Plus le total des montants suivants :

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus) _____ P

Total de l'impôt de la partie IV à payer (annexe 3) _____ Q

Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré
 d'une société remplacée après une fusion ou la liquidation d'une filiale **480** _____
 Total partiel _____ ► _____ R

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition – Montant O **plus** montant R **485** _____

Remboursement au titre de dividendes

Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition

Dividendes imposables payés dans l'année d'imposition (ligne 460, page 2 de l'annexe 3) _____ × 38 1/3 % = _____ S

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus) _____ T

Remboursement au titre de dividendes – Montant le moins élevé : S ou T _____ U

Inscrivez le montant U à la ligne 784, page 8.

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas) multiplié par 38 % **550** _____ A

Impôt additionnel sur le revenu d'une entreprise de prestation de services personnels (article 123.5)

Revenu imposable provenant d'une entreprise de prestation de services personnels **555** _____ × 5 % = **560** _____ B

Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31) **602** _____ C

Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC)
(pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)

Revenu de placement total (ligne 440, page 6) D

Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____ E

Moins :

Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (page 4) _____ F

Montant net (montant E moins montant F) ▶ G

Impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC : 10 2/3 % du montant le moins élevé, montant D ou montant G . . . **604** _____ H

Total partiel (**additionnez** les montants A, B, C et H) _____ I

Moins:

Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4) _____ J

Abattement d'impôt fédéral **608** _____

Déduction pour bénéficiaires de fabrication et de transformation (annexe 27) **616** _____

Déduction pour société de placement **620** _____

Gains en capital imposés **624** _____

Crédit supplémentaire – caisses de crédit (annexe 17) **628** _____

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21) **632** _____

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21) **636** _____

Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant J, page 5) **638** _____

Réduction d'impôt générale (montant R, page 5) **639** _____

Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21) **640** _____

Déduction pour banque canadienne admissible selon l'article 125.21 **641** _____

Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible **648** _____

Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31) **652** _____

Total partiel ▶ K

Impôt de la partie I à payer – Montant I moins montant K L

Inscrivez le montant L à la ligne 700, page 8

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers par l'institution. Consultez le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Table listing federal taxes: Impôt de la partie I à payer (700), Surtaxe de la partie II à payer (708), Impôt de la partie III.1 à payer (710), Impôt de la partie IV à payer (712), Impôt de la partie IV.1 à payer (716), Impôt de la partie VI à payer (720), Impôt de la partie VI.1 à payer (724), Impôt de la partie XIII.1 à payer (727), Impôt de la partie XIV à payer (728).

Plus l'impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale (750), Impôt provincial ou territorial net à payer (760), Total de l'impôt à payer (770).

Moins autres crédits :

Table listing credits: Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (780), Remboursement au titre de dividendes (784), Remboursement fédéral au titre des gains en capital (788), Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible (792), Remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (796), Remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (797), Impôt retenu à la source (800), Montant total sur lequel l'impôt a été retenu (801), Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital (808), Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (812), Impôt payé par acomptes provisionnels (840), Total des crédits (890).

Code de remboursement 894 [] Trop-payé

Solde (montant A moins montant B)

Demande de dépôt direct. Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants: Commencer [], Corriger les renseignements [], 910 Numéro de succursale, 914 Numéro de l'institution, 918 Numéro de compte.

Si le résultat est positif, vous avez un solde impayé. Si le résultat est négatif, vous avez un trop-payé. Inscrivez le montant à l'endroit approprié. En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde impayé. Pour en savoir plus sur les modes de paiement, allez à canada.ca/paiement.

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? 896 1 Oui [] 2 Non []
Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais, inscrivez son numéro de TED 920

Attestation

Je, 950 Nom, 951 Prénom, 954 Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 Date (aaaa/mm/jj), Signature du signataire autorisé de la société, 956 Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si non, fournissez les renseignements ci-dessous 957 1 Oui [] 2 Non []

958 Nom de l'autre personne autorisée, 959 Numéro de téléphone

Langue de correspondance - Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant 2 pour français ou 1 pour anglais. Indicate your language of correspondence by entering 2 for French or 1 for English. 990 []